



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Annonce de Stellantis

Question au Gouvernement n° 1607

#### Texte de la question

#### ANNONCE DE STELLANTIS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bruno Fuchs.

**M. Bruno Fuchs** . Ma question s'adresse au ministre délégué chargé de l'industrie. L'annonce faite hier d'un investissement historique de 1 milliard d'euros par Stellantis sur son site de Mulhouse, dans ma circonscription, est saluée comme une victoire de l'industrie française. Vous vous en doutez, elle a été accueillie avec enthousiasme à Mulhouse et dans son agglomération. Cet investissement, qui est le plus important du groupe en Europe cette année, doit permettre de moderniser la production, notamment pour les véhicules électriques, et de sécuriser des milliers d'emplois en Alsace, département qui vit en ce moment une renaissance industrielle.

Les annonces médiatiques étant fréquentes, pouvez-vous nous confirmer celle-ci ? Quelles seront les conséquences de cet investissement sur l'emploi ? Des postes seront-ils créés ou supprimés ? On sait que la production d'un véhicule électrique nécessite souvent moins de salariés. Les salariés et les sous-traitants ont donc besoin de certitudes.

Au-delà de l'Alsace, c'est aussi une très bonne nouvelle pour la France, qui démontre ainsi une nouvelle fois son attractivité. La crise récente liée au Moyen-Orient rappelle notre dépendance énergétique et l'urgence de renforcer notre souveraineté industrielle et énergétique. Cet investissement montre que les acteurs économiques présents en France s'adaptent, mais ils doivent être également accompagnés et valorisés. Quel rôle le gouvernement compte-t-il jouer dans la concrétisation de cet investissement stratégique de Stellantis ? Que fait-il concrètement pour soutenir la demande de véhicules produits sur notre territoire et nous protéger face à une concurrence internationale qui ne joue pas toujours selon les mêmes règles ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Danielle Brulebois applaudit également.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

**M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie** . Hier, lors de la réunion de l'équipe de France de l'électrification à l'Élysée, le président de la République a annoncé que le groupe Stellantis, qui a présenté son plan stratégique il y a un peu plus d'une semaine, prévoyait un investissement majeur sur son site de Mulhouse. D'ici 2029, le groupe entend lancer sur ce site industriel, où il produit trois modèles différents, la fabrication de deux véhicules électrifiés.

C'est une très bonne nouvelle pour le site de Mulhouse mais aussi pour toute la région puisqu'il y a autour de Stellantis, à Mulhouse, bien sûr, mais aussi jusqu'à Sochaux et dans tous les départements limitrophes, un important réseau de sous-traitants dépendant de Mulhouse, qui voit ainsi son positionnement conforté.

Le plan stratégique que Stellantis a présenté la semaine dernière vise à faire passer le taux d'utilisation de ses sites industriels de 60 % à 80 %. Grâce aux investissements réalisés à Mulhouse et à d'autres co-

investissements qui seront faits, notamment avec un industriel chinois, la production industrielle de Stellantis en France est confirmée.

Puisque vous m'interrogez sur la filière industrielle, je rappelle – n'en déplaise à celles et ceux qui ont toujours un train de retard – que la France, elle, a décidé d'avoir un train d'avance. Les quatre gigafactories qui sortent de terre dans les Hauts-de-France nous permettront de fabriquer 600 000 batteries, que nous avons protégées, avec l'écoscore, du dumping chinois sur les véhicules électriques. Il faut aller encore plus loin et protéger aussi les véhicules hybrides ; c'est un combat que mène la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Danielle Brulebois applaudit également.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Fuchs](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1607

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2026